

ARBOIS, le 4 septembre 2019

Le Principal  
Aux parents d'élèves du collège PASTEUR

**Objet : "devoirs faits"**

Madame, Monsieur,

Le travail personnel est important pour la réussite de la scolarité, aussi le collège PASTEUR a mis en place le dispositif "devoirs faits".

Cette mesure est un temps d'étude accompagnée pour réaliser les devoirs et elle est proposée aux élèves **volontaires** par des adultes investis dans cette aide. Chaque intervenant (professeur ou assistant d'éducation) prend en charge un petit groupe sur les heures d'étude à l'emploi du temps des élèves. Ceux-ci s'engagent alors pour un trimestre mais l'inscription peut, bien sûr, être reconduite.

Si ce dispositif vous intéresse, vous voudrez bien remettre le coupon ci-dessous **avant le 27 septembre 2019** à la vie scolaire, en cochant le créneau horaire choisi.

Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire et je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Dominique RASSON

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_

Représentant(e) légal(e) de l'élève \_\_\_\_\_ classe \_\_\_\_\_

Souhaite l'inscrire au dispositif "devoirs faits" sur le(s) créneau(x) suivant(s) :

HORAIRES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8h/9h					
9h/10h					
10h/11h					
11h/12h					
PAUSE MÉRIDIDIENNE					
13h30/14h30					
14h30/15h30					
15h30/16h30					

Date \_\_\_\_\_ signature du représentant légal :

signature de l'élève :